



**SYNTHÈSE
DU RAPPORT SUR
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION
LINGUISTIQUE AU QUÉBEC
AVRIL 2019**

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Présentation et résumé du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*

Conformément à l'article 160 de la *Charte de la langue française (Charte)*, l'Office québécois de la langue française (Office) présente à la ministre responsable un rapport sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Le présent rapport fait état de l'usage de la langue française par les différents groupes linguistiques qui composent la population québécoise et se penche sur leurs comportements linguistiques en s'appuyant largement sur les différentes études produites dans le cadre de la Programmation relative au suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2013-2018¹. Ces études ont été largement commentées et retravaillées à partir des recommandations des membres du Comité de suivi de la situation linguistique².

Ce rapport met en relief des tendances, des changements et des continuités. Il éclaire également une réalité sociolinguistique complexe. Afin de donner accès à un document plus facile de consultation, l'Office a produit une synthèse de ce rapport. Les résultats de chacune des huit dimensions principales retenues dans le rapport, qui représentent autant de chapitres, sont décrits de manière succincte dans ce texte.

CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES DE LA POPULATION DU QUÉBEC

Les données du Recensement de 2016 permettent de constater deux grandes tendances dans l'ensemble du Québec. D'une part, comme tous les autres groupes linguistiques³, les francophones (définis ici en fonction de la langue maternelle ou de la langue parlée le plus souvent à la maison) ont vu leur nombre augmenter par rapport à 2011. D'autre part, une tendance amorcée depuis une trentaine d'années s'est poursuivie, soit la diminution du poids démographique des francophones.

Dans l'ensemble du Québec, le poids des personnes déclarant avoir le français comme seule **langue maternelle** a en effet baissé entre 2011 (78 %) et 2016 (77 %). Celui des personnes de langue maternelle anglaise a, lui aussi, légèrement fléchi (de 7,7 % à 7,5 %), tandis que celui des personnes de langue maternelle autre a crû (de 12 % à 13 %).

Le poids des personnes ayant le français comme seule **langue parlée le plus souvent à la maison** a aussi connu une baisse. Dans l'ensemble du Québec, il a diminué entre 2011 (80 %) et 2016 (79 %). Il en a été de même pour celui des personnes utilisant le plus souvent l'anglais seul (de 9,9 % à 9,8 %), alors que le poids des personnes utilisant le plus souvent une langue autre a augmenté (de 7,1 % à 7,4 %).

¹ La lectrice ou le lecteur peut consulter la programmation à l'adresse suivante : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/programmation20132018.pdf>.

² Le Comité de suivi de la situation linguistique est composé d'un président, M. Jean-Philippe Warren, ainsi que de quatre membres, MM. Sébastien Arcand et Richard Marcoux ainsi que M^{mes} Pascale Lefrançois et Micheline Ostoj.

³ La seule exception concerne les anglophones de langue maternelle résidant sur l'île de Montréal et en dehors de la région montréalaise, dont les effectifs ont légèrement diminué. Cette baisse s'explique en partie par la migration d'anglophones vers les banlieues.

Autant pour la langue maternelle que pour la langue parlée le plus souvent à la maison, les écarts se révèlent importants si l'on analyse les tendances sur une plus longue période, soit depuis 1996. Il importe de mentionner que l'évolution des groupes linguistiques est plus marquée sur l'île de Montréal et dans sa couronne.

Les francophones demeurent toutefois les plus unilingues à la maison : en 2016, 90 % des personnes qui parlaient le plus souvent à la maison uniquement le français n'y parlaient aucune autre **langue régulièrement**, une proportion en baisse depuis 2001 (94 %). Chez les personnes qui parlaient uniquement l'anglais le plus souvent à la maison, 62 % n'y parlaient aucune autre langue régulièrement (22 % d'entre elles mentionnaient aussi parler le français de façon régulière). Enfin, 53 % des allophones ne parlaient aucune autre langue régulièrement à la maison (celles et ceux qui y parlaient aussi régulièrement le français (25 %) étaient proportionnellement plus nombreux que celles et ceux qui y utilisaient l'anglais (14 %) de manière régulière). Il faut noter que l'usage du français a augmenté entre 2011 et 2016, autant chez les anglophones que chez les allophones.

Le portrait linguistique ne peut faire abstraction d'un examen de l'usage des langues dans l'espace privé par les **personnes immigrantes**⁴, qui, depuis la fin des années 1950, représentent une proportion grandissante de la population du Québec (14 % en 2016). Avant l'adoption de la *Charte*, l'immigration représentait un facteur de croissance de la population anglophone du Québec, car une proportion importante des personnes immigrantes choisissait l'anglais comme langue d'usage à la maison et comme langue de scolarisation de leurs enfants. Après l'adoption de la *Charte*, la tendance a été renversée en deux temps : d'abord, avec l'obligation de fréquenter une école primaire ou secondaire où l'on donne un enseignement en français et, ensuite, avec l'adoption progressive du français comme langue parlée à la maison. En 2016, un peu plus des deux tiers (68 %) de la population immigrante du Québec avaient une langue maternelle autre que le français et l'anglais. À la maison, les personnes immigrantes utilisaient le plus souvent une langue autre (39 %), le français (33 %), l'anglais (14 %), des langues multiples avec le français (12 %) ou des langues multiples sans le français (3 %). La situation semble également évoluer selon le moment de l'immigration. On observe ainsi que les personnes immigrantes arrivées récemment au Québec, notamment entre 2011 et 2016 (7 %), étaient proportionnellement moins nombreuses à utiliser le plus souvent l'anglais à la maison que celles arrivées avant 1981 (27 %).

En outre, 94 % des Québécoises et des Québécois se déclaraient capables de **soutenir une conversation en français**, en plus des langues parlées dans l'espace privé. Une analyse effectuée selon les groupes linguistiques a permis de préciser qu'en 2016, 30 % des personnes de langue maternelle anglaise et 23 % des personnes de langue maternelle autre avaient déclaré être incapables de soutenir une conversation en français au Québec. La situation s'est toutefois améliorée par rapport aux années antérieures.

Le **bilinguisme français-anglais** n'a cessé de croître au cours des dernières années au sein de la population québécoise : la proportion de la population se déclarant bilingue est passée de 28 % en 1971 à 45 % en 2016. En 2016, les personnes de langue maternelle anglaise étaient les plus nombreuses en proportion à se dire bilingues français-anglais (69 %); elles étaient suivies des personnes de langue maternelle autre (51 %) et de langue maternelle française (41 %). Toutefois, la proportion des personnes de langue maternelle française sur l'île de Montréal s'étant déclarées bilingues était plus élevée (61 %) que celle relative à l'ensemble de ce groupe.

⁴ Selon la définition de Statistique Canada, il s'agit de personnes ayant obtenu, à un moment de leur vie, le statut d'immigrant reçu au Canada.

Enfin, le **taux de mortalité**, le **taux de natalité**, le **solde migratoire interprovincial**, les **couples** qui ont une langue maternelle différente (**exogames**⁵) et les **substitutions linguistiques** constituent d'autres facteurs, abordés dans le rapport, ayant contribué à influencer l'évolution des groupes linguistiques du Québec.

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Les données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur fournissent des informations sur la langue d'enseignement selon les ordres du système scolaire québécois. En 2015, 90 % des élèves de l'**éducation préscolaire** et de l'**enseignement primaire ou secondaire** fréquentaient une école de langue française au Québec. Selon les groupes linguistiques auxquels elles et ils appartenaient, on y trouvait 98 % des élèves de langue maternelle française, 28 % des élèves de langue maternelle anglaise et 89 % des élèves de langue maternelle autre. L'effet de l'adoption de la *Charte* sur la fréquentation de l'école française est ici probant : en 1976, seulement 20 % des élèves de langue maternelle autre et 8 % de celles et ceux de langue maternelle anglaise fréquentaient une école de langue française. Par ailleurs, sur l'île de Montréal, les élèves de langue maternelle autre représentaient 41 % des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en 2015. Il est à noter que, depuis 2011, l'île compte plus d'élèves de langue maternelle autre que d'élèves de langue maternelle française.

La *Charte* encadre également l'accessibilité à l'enseignement en anglais. En 2015, le niveau le plus bas en trente ans d'admissibilité à l'enseignement en anglais a été atteint avec 10 % des élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire. En 2015, 76 % des élèves de langue maternelle anglaise, 11 % des élèves de langue maternelle autre et 3 % des élèves de langue maternelle française étaient admissibles à l'école anglophone. Une faible part des élèves admissibles à l'enseignement en anglais étudiait tout de même en français.

Du côté de l'**enseignement collégial**, les effectifs des nouvelles personnes inscrites⁶ tendent surtout à baisser depuis 2010 malgré des fluctuations historiques. En 2015, les trois quarts des nouvelles personnes inscrites (77 %) étaient de langue maternelle française. Trois tendances ont été observées entre 1985 et 2015 :

- 1) La proportion des nouvelles personnes inscrites fréquentant un collège francophone a oscillé entre 79 % et 84 %;
- 2) Les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre sont de plus en plus attirées par les collèges de langue française (de 25 % à 58 %);
- 3) Les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle française qui avaient fréquenté une école française au préscolaire, au primaire et au secondaire étaient proportionnellement moins nombreuses à s'inscrire dans les collèges francophones (de 96 % à 93 %).

⁵ Il s'agit de l'union de deux personnes mariées ou vivant en union libre qui n'ont pas la ou les mêmes langues maternelles. Lorsqu'une personne a plus d'une langue maternelle, toutes ses langues maternelles doivent être différentes de celle (ou de celles) de sa conjointe ou de son conjoint pour que l'union soit considérée comme linguistiquement exogame.

⁶ Il s'agit des personnes inscrites pour la première fois à un programme à l'enseignement ordinaire conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Même si la plupart des nouvelles personnes inscrites du collégial étudiaient dans la même langue que celle dans laquelle elles avaient étudié au secondaire, l'attraction des collèges de langue anglaise chez les personnes ayant étudié au secondaire en français demeure. Dans l'ensemble du Québec, entre 1993 et 2015, davantage de nouvelles personnes inscrites étaient passées du secondaire en français au collégial en anglais (de 5 % à 10 %).

Au Québec, l'**enseignement universitaire** est offert en français dans quinze établissements et en anglais dans trois établissements. En 2014, plus des trois quarts des universitaires (76 %) étudiaient dans un établissement francophone. Cette proportion a diminué depuis 1986 (78 %), en dépit d'une augmentation en nombre absolu. Tout comme les établissements des autres ordres d'enseignement, les universités ont connu un changement de leur effectif entre 1986 et 2014, c'est-à-dire une diminution du pourcentage d'élèves de langue maternelle française (de 79 % à 70 %), une stabilité en ce qui concerne le pourcentage d'universitaires de langue maternelle anglaise (15 %) et une augmentation du pourcentage d'élèves de langue maternelle autre (de 6 % à 16 %).

L'enseignement universitaire est caractérisé par un effectif issu non seulement du Québec (84 % en 2014), mais aussi du reste du Canada (5 %) et d'autres pays (11 %). Entre 2002 et 2014, les universitaires venant du Québec choisissaient davantage une université francophone pour leurs études (de 81 % à 82 %). Quant à celles et ceux venant du reste du Canada, ils choisissaient davantage une université anglophone (de 80 % à 86 %), alors que la proportion de celles et ceux venant d'un autre pays qui fréquentaient une université francophone semblait assez stable (environ 58 %).

Il importe de souligner que la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire de langue française ne signifie pas *de facto* l'accès à un contenu intégral de l'enseignement en français. Dans certains établissements, des programmes d'études et des cours sont offerts dans une langue différente de celle correspondant au statut linguistique de l'établissement.

COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

La société québécoise mise fortement sur les établissements d'enseignement pour améliorer les compétences en français au sein de la population. Ces compétences ont été examinées à partir des résultats obtenus aux examens ministériels du secondaire et du collégial, un passage obligatoire pour l'obtention d'un diplôme.

En 2015, 78 % des élèves avaient réussi l'épreuve unique de français, langue d'enseignement, de la **cinquième année du secondaire** à la première passation de l'épreuve en juin. Ce résultat représente une baisse par rapport à 2009 (82 %). En 2015, les élèves de langue maternelle française (80 %) avaient davantage réussi que les élèves de langue maternelle anglaise (71 %) ou autre (70 %), alors que, depuis 2009, les taux de réussite pour ces deux derniers groupes linguistiques avaient été passablement similaires chaque année.

Au **collégial**, en 2016, 88 % des élèves avaient réussi l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature, lors de la première passation. Le taux de réussite a varié de 89 % pour les élèves de langue maternelle française à 86 % pour les élèves de langue maternelle anglaise et à 75 % pour les élèves de langue maternelle autre. Si le taux de réussite des élèves de langue maternelle française est demeuré assez stable depuis 1998, celui des élèves de langue maternelle anglaise a progressé, tandis que celui des élèves de langue maternelle autre a diminué.

LANGUE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DES PRODUITS CULTURELS

Les données évolutives sur la langue des productions culturelles au Québec compilées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec témoignent du poids du français dans la production et la consommation de produits culturels.

D'abord, les **représentations payantes de spectacles de chanson francophone** ont été plus nombreuses en 2017 (61 %) que celles de spectacles de chanson anglophone (38 %). L'écart s'est rétréci toutefois entre les deux au fil du temps. Malgré une production de spectacles plus élevée en français qu'en anglais, il y a eu plus de spectatrices et de spectateurs pour les représentations de spectacles de chanson anglophone (60 %) que pour celles de spectacles de chanson francophone (39 %). Cette situation persiste depuis 2006. En ce qui concerne la vente d'enregistrements audio, la situation est restée stable. Il s'est vendu davantage d'enregistrements en anglais si l'on considère les enregistrements provenant de l'extérieur du Québec, mais pas si l'on tient uniquement compte des enregistrements québécois, qui dominent toujours.

Du côté des **longs métrages en français produits au Québec**, la situation est similaire. Il s'est ainsi produit plus de films en français que de films en anglais ou dans une langue autre, mais leur proportion a décliné dans les dernières années (de 68 % en 2004 à 59 % en 2014, puis à 52 % en 2016). Quant aux **projections de films en français**, leur proportion a diminué entre 2008 et 2017 (de 74 % à 72 %), tout comme celle de l'assistance aux projections en français entre 2010 et 2017 (de 72 % à 70 %).

En ce qui a trait aux **habitudes de consommation culturelle**, les choix relatifs à la langue des activités culturelles pratiquées (la lecture, l'écoute de la radio, de la télévision, de films et de chansons ainsi que l'assistance à des spectacles) varient d'un groupe linguistique à l'autre. En 2014, les francophones privilégiaient généralement le français dans leurs activités, sauf pour ce qui est de l'écoute de chansons, le français et l'anglais à égalité (35 %) et l'anglais uniquement (36 %) étant les choix les plus répandus. Parmi les francophones, les jeunes étaient les plus enclins à choisir des produits culturels en anglais.

Pour leur part, les anglophones pratiquaient leurs activités en majorité en anglais. La tendance à pratiquer des activités culturelles en français, qui a connu une hausse pour plusieurs activités entre 1994 et 2009, est en baisse depuis, notamment en ce qui concerne la lecture de quotidiens et de magazines. Chez les allophones, la langue associée à la consommation de produits culturels n'était pas uniforme. La plupart des activités étaient pratiquées dans des proportions presque égales en français ou en anglais.

En 2008, le rapport sur l'évolution de la situation linguistique de l'Office avait conclu à une « persistance de la polarisation dans la consommation des produits culturels selon la langue⁷ » maternelle des personnes. À la lumière des résultats plus récents, et même si certaines données indiquent une plus grande mixité des pratiques de consommation des produits culturels selon les groupes linguistiques, cette conclusion conserve sa pertinence.

⁷ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, Montréal, L'Office, 2008, p. 155.

LANGUE DE COMMUNICATION DANS DIVERSES SITUATIONS PUBLIQUES

La *Charte* fait du français la langue normale et habituelle dans l'espace public ainsi que la langue officielle de l'État et des tribunaux du Québec. En 2016, 88 % des Québécoises et des Québécois utilisaient le français dans l'espace public. Cette situation n'avait pas changé de manière significative par rapport à 2007 (90 %).

L'**utilisation des langues dans l'espace public** varie selon les groupes linguistiques. En 2016, les francophones et les anglophones utilisaient davantage leur langue respective à l'extérieur de la maison : 90 % des francophones faisaient le plus souvent usage du français dans l'espace public alors que plus de la moitié des anglophones y utilisaient plutôt l'anglais (57 %). Quant aux allophones, un peu plus de la moitié (54 %) d'entre eux utilisaient le français à l'extérieur de la maison.

Selon la situation examinée dans l'espace public, la propension à parler français varie. De manière générale, dans les situations où la *Charte* s'applique (administration publique du Québec (91 %), service municipal (90 %) ou réseau de la santé et des services sociaux (87 %)), les personnes utilisaient le plus souvent le français dans leurs communications, comparativement aux personnes utilisant, par exemple, le français dans leurs communications avec l'administration publique fédérale (81 %). Seule l'utilisation du français pour communiquer au travail faisait exception (75 %).

Pour finir, le français seul était moins utilisé dans l'espace public sur l'île de Montréal (58 %) que dans la couronne de Montréal (80 %) et dans le reste du Québec en dehors de la région montréalaise (87 %).

LANGUE DE L'AFFICHAGE PUBLIC DES ENTREPRISES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Afin de respecter l'article 58 de la *Charte*, les entreprises doivent appliquer le *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, qui assure la nette prédominance du français dans l'affichage public. En novembre 2016, des modifications réglementaires ont été apportées pour encadrer l'affichage des marques de commerce reconnues au sens de la *Loi sur les marques de commerce*. L'étude de l'Office a donc pris en considération ce nouveau règlement dans l'évaluation de la conformité de l'affichage en 2017, même si les entreprises déjà en place bénéficiaient alors d'un délai jusqu'à novembre 2019 pour se conformer aux nouvelles dispositions du règlement sur l'affichage des marques de commerce.

Entre 2010 et 2017, la conformité de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal s'est améliorée en ce qui concerne l'affichage général, les noms d'entreprises et les marques de commerce enregistrées faisant office de nom d'entreprise. Ainsi, le taux de conformité de l'affichage général est passé de 72 % en 2010 à 78 % en 2017. Les entreprises situées dans un centre commercial ont connu la plus grande augmentation en matière de conformité (de 64 % à 78 %) par rapport à celles ayant pignon sur rue (de 73 % à 78 %). La conformité de l'affichage général a oscillé selon les zones de l'île de Montréal, le taux de conformité étant de 67 % dans l'ouest, de 75 % dans le nord, de 78 % dans le centre et de 93 % dans l'est.

De plus, 34 % des entreprises de l'île de Montréal affichaient une marque de commerce faisant office de nom d'entreprise. Le taux de conformité de leur affichage était en hausse entre 2010 (73 %) et 2017 (87 %), surtout chez les entreprises situées dans un centre commercial (de 56 % à 86 %).

Lorsque l'on examine la présence du français dans les messages affichés par les entreprises observées, on constate que les deux tiers d'entre eux (65 %) étaient écrits uniquement en français. Dans des proportions moins importantes, on retrouvait aussi 8 % de messages affichés à la fois en français et en anglais et 5 % de messages affichés exclusivement en anglais. Le reste des messages était soit de nature indéterminée⁸ (20 %), soit dans une autre langue que le français ou l'anglais (2 %).

Bien que 23 % des entreprises aient présenté un affichage général non conforme en 2017, l'étude sur la langue d'affichage des entreprises de l'île de Montréal démontre que les efforts de surveillance, de sensibilisation et d'information de l'Office ont eu un effet. Ces efforts devront être maintenus après l'échéance de novembre 2019, moment où le délai de trois ans pour se conformer aux modifications réglementaires sur l'affichage des marques de commerce se terminera.

LANGUE D'ACCUEIL ET LANGUE DE SERVICE DANS LES COMMERCES

La *Charte* reconnaît le droit d'être informé et servi en français. Bien qu'elle ne régit pas la langue utilisée pour accueillir la clientèle des commerces, la langue d'accueil suscite un intérêt marqué dans le grand public et il importe de s'y pencher.

Langue d'accueil

En ce qui concerne la **langue d'accueil** du point de vue des observatrices et des observateurs mandatés par l'Office⁹, la proportion de commerces offrant un accueil uniquement en français a reculé entre 2010 et 2017, passant de 84 % à 75 %. En contrepartie, les taux d'accueil exclusivement en anglais (de 12 % à 17 %) et bilingue (de 4 % à 8 %) ont augmenté.

Le moment de la journée, le type d'établissement et la zone géographique ont semblé influencer la langue d'accueil. En 2017, l'accueil exclusivement en anglais se concentrait surtout dans les commerces de la zone ouest de l'île (34 %), tandis que l'accueil bilingue se constatait principalement dans les commerces des zones ouest (14 %) et centre (13 %). La baisse du taux d'accueil uniquement en français était plus marquée dans les commerces situés dans un centre commercial ainsi que le soir et la fin de semaine.

L'étude réalisée auprès de la clientèle des commerces de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal a, quant à elle, fourni des données sur les perceptions et les comportements en lien avec la langue d'accueil. En 2018, près de la moitié (46 %) de la clientèle résidant dans la région montréalaise affirmait avoir été accueillie au moins une fois dans une autre langue que le français dans les six mois précédant le sondage. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2010 (27 %) et à 2012 (40 %). Plus de la moitié (59 %) de la clientèle des commerces de la région soutenait aussi avoir été accueillie au moins une fois de manière bilingue (français-anglais) en 2018.

⁸ Par exemple, des noms de famille, des toponymes, des mots non assimilables à une langue, etc.

⁹ Les observatrices et les observateurs ont été formés pour ce travail de collecte de données sur le terrain. Ces personnes sont allées dans les commerces, de manière anonyme, avec un scénario de magasinage pour vérifier dans quelle langue le personnel des commerces accueille et sert la clientèle.

En réaction à un accueil dans une autre langue que le français dans un commerce de la RMR de Montréal, 64 % de la clientèle répondait en français au personnel du commerce en 2012. Les consommatrices et les consommateurs n'étaient plus que 52 % à agir ainsi en 2018. C'est principalement chez les francophones que cette diminution a été constatée. À l'inverse, parmi l'ensemble de la clientèle de la RMR de Montréal, la proportion de la clientèle réagissant instantanément en utilisant l'anglais est passée de 26 % à 38 %.

De plus, la moitié de la clientèle (52 %) ayant connu un accueil dans une autre langue que le français disait éprouver de l'indifférence devant cette situation, un sentiment en forte hausse depuis 2012 (31 %).

Langue de service

Par ailleurs, l'examen de la **langue de service**, c'est-à-dire la langue utilisée par le personnel immédiatement après l'accueil initial, offre un tout autre portrait de la situation. Les observations réalisées entre 2010 et 2017 ont montré que l'usage du français comme langue de service était stable (à 96 %). L'incapacité de se faire servir en français est donc demeurée marginale (4 %). Au cours de cette période, le service en français est resté accessible dans les commerces ayant pignon sur rue ainsi que dans les commerces situés dans un centre commercial à un taux élevé (entre 94 % et 99 %) dans les quatre zones de l'île de Montréal (centre, nord, est et ouest).

Par contre, le point de vue de la clientèle des commerces de la RMR de Montréal propose un portrait plus nuancé de la situation. La moitié de la clientèle de cette région (50 %) soutient en effet avoir été servie au moins une fois dans une autre langue que le français en 2018. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2010 (25 %) et à 2012 (26 %). Malgré tout, la proportion de personnes demandant rarement ou jamais à être servies en français a crû, passant de 51 % à 61 % entre 2012 et 2018, mais elle est demeurée stable chez les francophones (de 43 % en 2012 à 41 % en 2018).

La réaction de la clientèle lorsque le service n'était pas d'abord offert en français variait selon le groupe linguistique : environ la moitié des francophones (45 %) et des anglophones (54 %) poursuivaient dans leur langue respective, les allophones s'adaptaient à la situation (41 %) ou poursuivaient la discussion en anglais (37 %), alors que les multilingues s'adaptaient surtout à la situation (56 %). De plus, 10 % des clientes et des clients affirmaient qu'ils ne retourneraient habituellement pas dans un commerce les ayant servis dans une autre langue que le français.

En 2018, 46 % de la clientèle de la RMR de Montréal affirmait ressentir de l'indifférence lorsqu'un service lui était offert dans une autre langue que le français. Il s'agit d'une hausse importante par rapport à 2012 (25 %). Chez les francophones, cette augmentation entre 2012 et 2018 se constate principalement chez les personnes de 18 à 34 ans (de 23 % à 40 %) et chez les personnes de 35 à 54 ans (de 12 % à 33 %).

Langue du magasinage en ligne

Enfin, la **langue du magasinage en ligne** a également été examinée. Parmi les personnes ayant magasiné en ligne en 2018, un peu plus des trois quarts (79 %) l'ont fait au moins une fois en anglais. En arrivant sur un site en anglais, la moitié des francophones (51 %) cherchaient la version du site en français pour continuer leur magasinage, alors qu'une majorité d'anglophones (97 %) et d'allophones (75 %) préféreraient continuer en anglais. Les personnes magasinant en ligne préféreraient surtout les sites en français (40 %). Venaient ensuite les sites offerts à la fois en français et en anglais (25 %) et les sites en anglais seulement (21 %).

LANGUE DE TRAVAIL

L'analyse des données des recensements canadiens de 2001 à 2016 permet de mesurer l'évolution de la **langue de travail** au Québec. Dans l'ensemble du Québec, 80 % des personnes utilisaient le plus souvent le français au travail en 2016, une baisse par rapport à 2011 (82 %). Les personnes résidant sur l'île de Montréal étaient moins nombreuses en proportion à utiliser le plus souvent le français au travail (de 60 % à 57 %) que celles habitant dans la couronne de Montréal (de 83 % à 81 %) ou dans les autres régions du Québec (de 91,4 % à 90,6 %). La proportion de personnes faisant le plus souvent usage de l'anglais au travail était relativement stable entre 2011 et 2016 (12 %). En ce qui concerne l'utilisation à égalité du français et de l'anglais au travail, on a constaté une augmentation depuis 2011, particulièrement chez les personnes résidant sur l'île de Montréal (de 10 % à 14 %).

Plus de la moitié (56 %) de la population immigrante du Québec utilisait le plus souvent le français au travail en 2016, tandis que près du quart (24 %) y utilisait le plus souvent l'anglais. Soulignons que la proportion de personnes immigrantes utilisant le plus souvent le français au travail était plus élevée chez celles arrivées récemment que chez celles arrivées avant 1981.

Parmi les personnes utilisant le plus souvent le français au travail en 2016, 30 % mentionnaient qu'elles faisaient aussi un **usage régulier de l'anglais**, une proportion plus élevée qu'en 2011 (27 %). De même, chez les personnes qui utilisaient le plus souvent l'anglais au travail, 60 % faisaient aussi un **usage régulier du français** comparativement à 54 % en 2011. Par conséquent, avec l'augmentation de l'usage régulier d'une autre langue, l'usage unique du français est passé de 60 % en 2011 à 56 % en 2016.

Les données des recensements canadiens ont aussi servi à approfondir des résultats obtenus à partir de certains indicateurs, comme les groupes professionnels et les secteurs d'emploi. Par exemple, l'utilisation prédominante du français était plus largement répandue dans le secteur public québécois (86 %) que dans le secteur privé (79 %) et, encore davantage, que dans l'administration publique fédérale (61 %).

Des données recueillies dans des enquêtes ont apporté un éclairage différent sur l'**utilisation des langues au travail** selon la proportion de temps travaillé dans une ou plusieurs langues. En 2016, près de 90 % des travailleuses et des travailleurs du Québec utilisaient le français au moins 50 % de leur temps au travail. Le portrait est plus nuancé si l'on tient compte du groupe linguistique : de manière globale, les francophones et les anglophones travaillaient surtout exclusivement ou généralement (plus de 90 % du temps) dans leur langue respective, tandis que près des trois quarts des allophones utilisaient plutôt le français au moins la moitié du temps.

En outre, plus les personnes étaient scolarisées, moins leur temps de travail se déroulait en français. En 2016, 60 % des détentrices et des détenteurs d'un diplôme universitaire, 66 % des diplômées et des diplômés collégiaux et 76 % des personnes ayant un diplôme secondaire travaillaient exclusivement ou généralement en français.

L'analyse de la **langue de communication selon diverses activités au travail** permet également d'observer l'utilisation des langues au travail. En 2018¹⁰, dans l'ensemble du Québec, une forte proportion de travailleuses et de travailleurs communiquaient en français avec leur supérieure ou

¹⁰ Les résultats présentés sont provisoires. Le rapport complet est à paraître en 2019.

supérieur (85 %), leurs subalternes (83 %) et leurs collègues (81 %). De plus, 79 % le faisaient pendant les réunions de travail. Ces proportions étaient plus élevées dans les autres régions du Québec et dans la couronne de Montréal que sur l'île de Montréal. Les principales raisons soulevées pour justifier leur utilisation de l'anglais étaient le service offert à la clientèle québécoise (48 %), le service à la clientèle de l'extérieur du Québec (43 %), la communication avec une ou un partenaire de travail préférant cette langue (25 %) et la communication (plus facile) avec le siège social (13 %). Quant à l'utilisation des logiciels, elle se faisait le plus souvent en français pour 64 % des travailleuses et des travailleurs.

L'Office a mené deux études sur les **exigences linguistiques lors de l'embauche, de la mutation ou de la promotion** : l'une selon le point de vue des employeurs et l'autre selon celui des travailleuses et des travailleurs.

Selon les informations obtenues auprès des employeurs en 2018, un peu plus de la moitié (54 %) des établissements privés et 63 % des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal avaient exigé ou souhaité des compétences linguistiques lors de leur dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion. Parmi ceux-ci, 94 % des établissements privés exigeaient ou souhaitaient des compétences en français, 73 %, des compétences en anglais et 68 %, des compétences en français et en anglais. Les municipalités et les arrondissements exigeaient ou souhaitaient davantage des compétences en français (62 %) que des compétences en anglais seulement ou en français et en anglais (38 %).

La principale raison soulevée par les employeurs lorsque des compétences en français étaient exigées ou souhaitées était la communication à l'intérieur de l'organisation, alors que, pour ce qui est des compétences en anglais, la principale raison était la communication avec l'externe.

Lorsque l'on se penche sur le point de vue des travailleuses et des travailleurs du secteur privé et du secteur municipal, on constate que 66 % des personnes répondantes occupant un emploi dans le secteur privé et 72 % de celles occupant un emploi dans le secteur municipal affirmaient que des compétences linguistiques avaient été exigées ou souhaitées lors de leur embauche, de leur mutation ou de leur promotion.

Dans le secteur privé, 84 % des travailleuses et des travailleurs mentionnaient que les compétences exigées ou souhaitées étaient liées à la maîtrise du français, alors que 73 % déclaraient qu'elles visaient la maîtrise de l'anglais. Dans le secteur municipal, ces proportions étaient de 77 % et de 59 %.

En analysant les tâches effectuées au travail selon la langue exigée ou souhaitée, on a pu observer que, autant dans le secteur privé que dans le secteur municipal, les compétences en anglais étaient davantage utilisées pour les communications externes, orales et écrites, ainsi que pour les communications orales à l'intérieur de l'organisation. Dans le secteur privé, l'utilisation de l'anglais dans les communications externes se faisait à 74 % pour les communications orales et à 62 % pour les communications écrites avec l'externe ainsi qu'à 67 % pour les communications orales à l'interne. Au municipal, ces proportions étaient respectivement de 59 %, de 40 % et de 53 %.

Enfin, la *Charte* prévoit une démarche pour implanter le français dans les **activités des entreprises de cinquante employés et plus et dans les organismes de l'administration publique** du Québec. Ainsi, en 2018, 87 % des 6 958 entreprises inscrites à l'Office détenaient un certificat de francisation et faisaient du français la langue normale et habituelle du travail. Quant aux ministères et organismes de l'administration publique, en 2018, 92 % des 2 344 organismes détenaient une attestation de francisation.

En résumé, le français est la langue de travail de la grande majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. Il y a une relative stabilité de l'utilisation du français au travail, malgré une baisse variable selon les secteurs d'emploi et les professions. Toutefois, le français n'est pas utilisé de manière exclusive : il est de plus en plus utilisé avec l'anglais, et cette utilisation varie selon le secteur d'activité ou selon le poste occupé.

CONCLUSION

Le portrait que dresse le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, bien que non exhaustif, permet néanmoins d'établir quelques grands constats sur la situation du français. Somme toute, alors que certaines dimensions de l'utilisation du français dans l'espace public montrent des signes encourageants, d'autres suscitent davantage de préoccupations.

Le français est la langue de travail de la majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. L'évolution de l'usage du français comme langue de travail montre une relative stabilité, et ce, malgré une baisse variable de cet usage selon les secteurs d'emploi et les professions. Toutefois, il apparaît que le français est de moins en moins utilisé exclusivement, dans la mesure où il est de plus en plus utilisé conjointement avec l'anglais. Cette situation pourrait mener à une lecture critique ou à une lecture favorable de la situation du français en milieu de travail.

En effet, avec la *Charte*, on pourrait s'attendre à une augmentation de la francisation des milieux de travail, même si, chaque année, certaines entreprises naissent, alors que d'autres disparaissent ou fusionnent, ce qui, par conséquent, exige que le travail de francisation soit un effort constant. Par ailleurs, le statut du français comme langue de travail a été marqué par des modifications importantes survenues dans le monde du travail au cours des dernières décennies. Ces bouleversements ont favorisé l'utilisation de l'anglais dans les milieux de travail, ce qui aurait pu entraîner une diminution plus importante et rapide du français au travail. La *Charte* aurait donc contribué à maintenir ou à stabiliser la place du français dans les milieux de travail, ce qui veut dire qu'il faut poursuivre les efforts de francisation et continuer d'effectuer une veille relativement à la situation du français dans les milieux de travail.

Cette interprétation nuancée en milieu de travail ne diminue en rien plusieurs tendances encourageantes afin de faire du français la langue commune de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, entre autres, sur les points suivants :

- L'attraction du français chez les personnes allophones arrivées récemment s'accroît progressivement, puisqu'elles sont, depuis 1981, proportionnellement plus nombreuses à chaque cohorte d'immigration à utiliser le plus souvent le français à la maison;
- Depuis 2007, les anglophones de l'île de Montréal utilisent davantage le français dans l'espace public, alors que les allophones sont moins enclins à utiliser conjointement le français et l'anglais;
- La proportion d'anglophones et d'allophones déclarant avoir une connaissance suffisante du français pour soutenir une conversation n'a cessé d'augmenter dans les vingt dernières années;

- En 2016, une majorité de Québécoises et de Québécois (94 %) se déclaraient capables de soutenir une conversation en français;
- L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire en français ont fait des gains importants depuis l'adoption de la *Charte* en 1977, particulièrement sur l'île de Montréal. En 2015, 90 % des élèves fréquentaient une école de langue française. Plus précisément, 28 % de l'ensemble des élèves de langue maternelle anglaise et 89 % de celles et ceux de langue maternelle autre fréquentaient une école de langue française;
- Les collèges francophones attirent de plus en plus les élèves de langue maternelle autre et de langue maternelle anglaise;
- Dans l'espace public, le français était utilisé, seul ou conjointement avec l'anglais, par 88 % des Québécoises et des Québécois en 2016, un résultat stable par rapport à 2007 (90 %);
- En 2016, le français était la langue de travail de la majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec (80 %). Les résultats liés à l'évolution du français comme langue de travail montrent une relative stabilité du français au travail;
- Depuis 2010, on constate une augmentation du taux de conformité de l'affichage public des entreprises sur l'île de Montréal;
- En 2017, le taux de service en français atteignait 96 % dans les commerces de l'île de Montréal.

En contrepartie, le rapport sur l'évolution de la situation linguistique permet également de cibler un certain nombre de chantiers nécessitant des efforts pour que le français continue d'être la langue commune au Québec. En voici une liste sommaire :

- Dans le milieu culturel, la proportion de représentations payantes de spectacles de chanson en français de même que celle correspondant à l'assistance à ces mêmes représentations et la proportion de longs métrages en français produits au Québec diminuent depuis 2004;
- L'usage du français comme langue d'accueil dans les commerces de l'île de Montréal diminue depuis 2010. À l'inverse, l'accueil en anglais seulement et l'accueil bilingue augmentent;
- La proportion de personnes éprouvant de l'indifférence lorsqu'elles sont servies dans une autre langue que le français augmente depuis 2012, tout particulièrement chez les jeunes francophones;
- Parmi les consommatrices et les consommateurs de la région montréalaise qui ont magasiné en ligne en 2018, une majorité d'entre eux (79 %) l'ont fait au moins une fois en anglais;
- Dans l'espace public, en 2016, la proportion de personnes utilisant le français, seul ou conjointement avec l'anglais, a atteint 93 % en dehors de la RMR de Montréal, 91 % dans la couronne de Montréal et seulement 76 % sur l'île de Montréal;

- Dans les quinze dernières années, l'usage du français comme unique langue de travail et comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué au Québec. Par conséquent, une proportion plus élevée de travailleuses et de travailleurs font un usage régulier de l'anglais tout en utilisant le plus souvent le français au travail;
- Au travail, près du quart des personnes immigrantes (24 %), peu importe leur langue maternelle, utilisent plutôt l'anglais que le français;
- L'île de Montréal est l'endroit où les travailleuses et les travailleurs utilisent le moins le français au travail, et la situation dans la couronne de Montréal semble également évoluer dans ce sens;
- L'usage exclusif du français au travail est moins présent chez les francophones de 18 à 34 ans que chez ceux âgés de 55 ans et plus.

Les données des études présentées et recensées dans ce rapport soulignent la nécessité de poursuivre un travail de valorisation, de sensibilisation, voire de concertation en matière d'utilisation du français dans la société québécoise. Un effort collectif est nécessaire, autant de la part des individus, des organismes et des entreprises que de l'État dans son ensemble. L'agrégation des décisions individuelles et collectives a un effet direct sur la vitalité de la langue française. Cette vitalité est donc l'affaire de toutes et de tous.